

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 23 (1993)
Heft: 5

Rubrik: Votre argent : comment payer ses dépenses en vacances?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENT PAYER SES DEPENSES EN VACANCES?

Votre argent

L'argent liquide

Il en faut pour les petites dépenses, telles que taxi, boissons, téléphones, etc. Mais l'argent liquide représente un risque élevé en cas de vol ou de perte. Il est donc préférable de calculer soigneusement ses besoins, pour n'emporter que ce qui est vraiment nécessaire.

Les travellers chèques

C'est certainement le moyen le plus sécurisant. Dans les 24 heures, où que vous soyez, vous serez remboursé partiellement ou en totalité en cas de perte ou de vol, ce qui vous permettra de continuer votre séjour sans problèmes. Il vous suffit d'appeler la centrale d'urgence, à votre disposition jour et nuit. Le coût pour le remplacement des travellers chèques est minime, puisqu'il se monte à 1% du montant nominal, ce qui représente la prime d'assurance perte/vol. Ils ont aussi l'avantage d'être reconnus quasiment partout, mais en fonction de votre lieu de séjour, vous devrez choisir en quelle monnaie vous désirez les libeller.

La carte EC (Eurochèque)

La carte Eurochèque, avec fonction bancomat, vous permet de retirer de l'argent 24 heures sur 24 ou de payer des marchandises sans numéraire. Cette carte est spécialement indiquée en Suisse et au Liechtenstein, pays dans lesquels le prélèvement d'argent est gratuit. Dans les autres pays européens, le coût par prélèvement s'élève à 5 francs et vous ne pourrez retirer qu'un montant limité par jour, variable selon les pays. Il s'agit là d'un moyen auxiliaire. La cotisation annuelle est minime, soit environ 20 francs par année. Cette carte étant codée, le risque est nul pour autant que votre code soit mémorisé.

La carte de crédit

Très utile, quasiment partout dans le monde, elle s'avère même indispensable dans certains pays comme les Etats-Unis, par exemple, pour régler vos factures car le paiement cash est souvent vu d'un oeil soupçonneux, ou pour éviter de payer

une caution en cas de location de voiture. Une cotisation annuelle entre 50 et 100 francs sera prélevée. Il faut, bien entendu, choisir une carte qui soit acceptée dans le plus grand nombre de pays. Le risque en cas de perte est minime, si vous avisez immédiatement la centrale d'urgence.

Quelques conseils

En premier lieu, la sécurité veut que l'on ne parte pas en vacances avec un seul moyen de paiement.

Il ne faut ni cultiver une psychose, ni minimiser le risque de perte ou de vol. Règle élémentaire: photocopiez tous vos papiers importants, tels que passeports, permis de conduire, bordereaux d'achat des travellers chèques, etc. et notez sur un papier les numéros de toutes vos cartes de crédit. Ces documents doivent, bien entendu, être conservés dans un endroit différent des originaux.

Enfin, il est prudent d'inscrire les numéros de téléphone d'urgence, soit pour signaler la perte d'une carte de crédit et bloquer le compte, soit pour que l'on vous rembourse immédiatement sur votre lieu de séjour, les travellers chèques perdus ou volés.

Pour ne pas vous retrouver démunis à l'étranger, il s'avère préférable de vous renseigner auparavant pour connaître les



Le grand moment des vacances arrive et la même question se pose chaque année: combien faut-il prendre d'argent, dois-je emporter de l'argent liquide, des travellers chèques, des eurochèques ou une carte de crédit? Pour faciliter votre choix, voici quelques indications:

moyens de paiement pratiqués dans les pays qui vous accueilleront. La prudence vous permettra de profiter de vos vacances en toute quiétude, les problèmes matériels ayant été réglés avant votre départ.



YVERDON-LES-BAINS

Visitez
son château et son musée

Ouverture:

tous les jours, sauf lundi, d'octobre à mai: de 14 h à 17 h
de juin à septembre: de 10 h à 12 h/de 14 h à 17 h

Fermé: Nouvel-An, Vendredi-Saint, Pâques, Jeûne Fédéral

Ouvert: Lundis de Pâques, de Pentecôte et du Jeûne Fédéral.